

L'emploi

Tout juste avant Noël, nous avons adopté des programmes prévoyant le partage du travail et des emplois dans le cadre du régime d'assurance-chômage. A l'heure actuelle, plusieurs centaines de demandes nous sont déjà parvenues. Nous avons déjà signé dix ententes de partage du travail qui ont sauvé des centaines d'emplois grâce aux efforts conjoints des syndicats, des employeurs du secteur privé et du gouvernement fédéral qui ont eu pour résultat de permettre aux travailleurs de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et des Maritimes de continuer à travailler.

Le député de Rosedale prétend qu'il ne se passe rien. Qu'il songe à la notion de partage des emplois introduite avant Noël. Un certain nombre de gouvernements et d'entreprises privées l'ont bien accueillie. Le député en demande trop. Il ne peut pas nous accuser de ne rien faire et ne pas tenir compte du tout de l'initiative que nous avons prise en ce qui concerne le partage des emplois et la création d'emplois dans le cadre du programme d'assurance-emploi.

Nous avons mis en œuvre dans les localités durement touchées un certain nombre de mesures spéciales de placement, de déplacement et d'établissement et de formation. Les Canadiens connaissent ces programmes. Chaque semaine, des citoyens viennent voir dans nos bureaux s'ils ne peuvent pas être couverts par ces mesures. De toute apparence, les députés de l'opposition sont les seuls à en ignorer l'existence. S'ils lisaient plus souvent leur courrier, ils pourraient mieux renseigner leurs électeurs sur les programmes disponibles. Au lieu de venir alarmer tout le monde à la Chambre, ils rendraient bien plus service au pays en se bornant à fournir des renseignements aux hommes d'affaires et aux syndicats de leur circonscription pour les tenir au courant des programmes disponibles.

En même temps, nous avons lancé le Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre afin d'aider les localités les plus durement touchées, leur offrant ainsi toutes sortes d'aide pour l'investissement industriel et l'adaptation de la main-d'œuvre, ainsi que des subventions pour la mobilité des travailleurs et leur formation. Contrairement à ce que le député de Hamilton a déclaré aux journalistes il y a deux semaines, les données relatives à ces quatre localités révèlent que, depuis l'automne dernier, nous avons aidé plus de 17,000 travailleurs à suivre des cours de formation, à se recycler ou à trouver de nouveaux emplois. Dans ces quatre localités désignées en vertu du Programme, nous avons aidé plus de 17,000 travailleurs au cours de cette brève période. Non seulement ce n'est pas l'absence totale de politique, mais c'est même une initiative expérimentale qui nous permet de concentrer nos efforts sur les endroits que l'évolution industrielle et le chambardement des mises à pied frappent plus durement.

A ces quatre localités nous venons d'en ajouter quatre autres, donc huit au total. De plus, nous avons décidé de fournir une aide spéciale aux industries d'appareils ménagers et de pièces d'automobiles. Nous nous efforçons donc d'aider la main-d'œuvre et les entreprises de ces localités à trouver d'autres emplois ou même à en créer de nouveaux.

Le député de Rosedale prétend que rien ne se fait mais c'est on ne peut plus faux. La résolution que le député présente à la Chambre renferme une grave lacune en ce sens qu'elle affirme une chose inexacte. Si le député nous avait proposé d'envisager

d'autres solutions, s'il nous avait présenté de nouvelles idées, s'il nous avait soumis de nouvelles initiatives, nous à la Chambre aurions été tout disposés à écouter et à accepter ses suggestions.

Nous ne prétendons pas détenir toutes les solutions. Nous ne prétendons pas qu'il y a des formules magiques. Nous souhaitons que tous les députés, des deux côtés de la Chambre, s'ingénient à chercher des solutions à la grave situation de l'emploi. Nous devons réagir. Le député vient à la Chambre pour dénigrer tout ce que nous faisons. Il nous accuse d'être responsable de tous les maux. Il nous demande de nous mettre à la place des gens et nous exhorte à faire plus pour eux. C'est bien ce que nous voulons.

Les députés d'en face font preuve d'une certaine impertinence. Ils se disent les seuls à s'intéresser à la question. C'est tout à fait absurde. Les députés de ce côté-ci de la Chambre, tant les députés d'arrière-ban que les ministres, consacrent de nombreuses heures chaque jour à ces programmes.

Une voix: Où sont-ils?

M. Axworthy: Nous travaillons à des programmes que nous mettons à la disposition de vos électeurs. Le député de Brant (M. Blackburn) est venu à mon bureau, il y a trois semaines, pour demander que Brantford fasse partie du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre, ce qui a été fait. Ce député a fait son travail, contrairement à certains braillards dans ce coin qui ne font que se lamenter, gueuler et hurler à propos de dangers imaginaires. Le député de Brant a assumé ses responsabilités de représentant parlementaire. Il a dit que des problèmes se posaient dans sa circonscription et qu'il voulait qu'on l'aide à les résoudre. Par suite des instances présentées par lui, ainsi que par ses électeurs, par le conseil municipal et le député provincial de cette région, nous avons pu obtenir que Brantford bénéficie d'un traitement spécial. Nous devons faire des efforts de ce genre. La collaboration devrait être plus étroite dans ce domaine.

● (1600)

Quand le député de Rosedale parle d'affrontement dans les programmes de formation, il lit simplement ses propres communiqués. Il ne tient nul compte de ce qui se passe en réalité. En fait, nous étudions la possibilité d'établir un nouveau programme de formation indispensable à la croissance économique du Canada, pour améliorer la productivité des travailleurs.

Le gouvernement consacre près de 900 millions de dollars à la formation des Canadiens. Malheureusement, une proportion importante de ces fonds sert à former des gens pour des emplois qui n'existent plus, des emplois en surnombre. Nous avons donc estimé qu'il était absolument indispensable de commencer à modifier nos programmes de formation.

Puisque le député parle d'affrontement, je tiens à lui exposer les faits. Tout d'abord, nous avons publié un rapport que la population a pu examiner. Nous avons ensuite consulté les gouvernements provinciaux l'automne dernier, puis nous avons eu des discussions avec environ 200 organismes de tout le Canada. Elles ont été suivies d'une réunion fédérale-provinciale qui a abouti à un accord.